



Tout membre élu d'un Comité Économique et Social ou à un réfèrent désigné par l'employeur



1 journée
soit 7h



Inter-établissement
Intra-établissement



Remise d'une
attestation individuelle
de formation



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En effet, nous adaptons notre accompagnement ainsi que l'ensemble de nos processus, méthodologie et support à toutes les situations. **Notre réfèrent handicap se tient à votre disposition.**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le rôle du réfèrent au sein du CSE (prérogatives et obligations)
- Distinguer les circonstances favorisant les actes de harcèlement
- Définir les mesures et actions à instaurer dans l'entreprise pour soutenir la mission du réfèrent harcèlement
- Développer la capacité d'intervention et de réaction face à un comportement à risque ou une situation critique

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE 1 : Législation et réglementation relatives au harcèlement professionnel

- Les spécificités du Code du travail et du Code pénal en matière de harcèlement au travail
- Les obligations de l'employeur et des acteurs du management
- Le droit en vigueur et les sanctions encourues
- Le rôle et les moyens d'action des membres du CSE
- Les responsabilités et les obligations du réfèrent harcèlement

MODULE 2 : DÉPLOYER DES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT ET LES MANIFESTATIONS SEXISTES AU TRAVAIL

- Repérer les signes précurseurs d'une situation de violence au travail
- Conduire une investigation suite à un incident de harcèlement
- Concilier l'impératif de confidentialité et l'exigence d'alerte
- Utiliser la médiation comme solution correctrice
- Connaître les sanctions prévues en cas de harcèlement moral ou sexuel

MODULE 3 : INSTAURER DES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION AU SEIN DE L'ENTREPRISE

- Déployer des actions de prévention par le biais d'ateliers thématiques, d'amélioration de la communication, sensibilisation des salariés et des managers

MÉTHODES / MOYENS PÉDAGOGIQUES / ÉVALUATION



- Notre approche pédagogique s'appuie sur des méthodes de pédagogie active (exercices pratiques, études de cas concrets, travaux de groupe...)
- Feuilles d'émargements
- Questionnaire des attentes de la formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud (à la fin de la formation) et évaluation des impacts
- Attestation de fin de formation

QUALIFICATION DU FORMATEUR



- Formateur spécialisé en Risques Psychosociaux
- Psychologue du travail
- Consultant en Ressources Humaines

